

[En déplacement à Avignon](#), le Premier ministre a lancé le cycle de « *concertations territoriales* » sur le SNU (service national universel). « Concertation » pas plus que « consultation » ne sont les mots qui conviennent, Philippe ayant d'emblée annoncé que le conseil des ministres ayant « *validé l'architecture* » du dispositif, il n'était pas question de revenir sur le principe qui, précisément, fait problème, l'enfermement obligatoire de toute une classe d'âge pendant un mois. Une consultation de pure forme, donc, portant sur le contenu et le déroulement de cette période, mais non sur ses attendus, intouchables.

Car Philippe a beau proclamer qu'il ne s'agit pas de « *recréer le service militaire* », en réalité, ce SNU sent la caserne. D'abord, parce que, sorti tout droit d'une commission dirigée par un général (le général Ménaouine), le projet conserve une dimension militaire très forte : pendant la période obligatoire avec un « *enseignement aux enjeux de la défense* » (comprenez la propagande militaire habituelle dans la droite ligne de l'éducation à la défense délivrée en collège) mais aussi pendant la seconde période, facultative, où les jeunes « *pourront effectuer un volontariat civil ou militaire d'au moins 3 mois.* » Si, de ce côté, l'intervention du Premier ministre confirme que le SNU est une concession à la nostalgie du service militaire, prégnante dans ce pays, elle apporte néanmoins un élément nouveau, encore plus inquiétant, sur l'âge des jeunes concernés : alors que, dans un premier temps, le créneau retenu tournait autour des 18-25 ans, puis des 16-18 ans, Philippe évoque désormais les « *15-18 ans, le plus souvent 16 ans.* » Il peut bien invoquer la fin de la scolarité obligatoire, il ne fait guère de doute que le choix d'un âge aussi jeune s'explique à ses yeux par la docilité attendue d'une classe d'âge sans doute moins organisée, à la conscience politique moins affirmée (quoique...), en un mot moins prompt à contester ou à descendre dans la rue. La minorité légale des jeunes en question et la responsabilité juridique des parents ne semblent pas arrêter un gouvernement prompt à adapter les lois à tous ses désirs.

Pour le reste - le remplissage de ce mois d'internement, seule partie soumise à « concertation » - Philippe a suggéré plusieurs propositions, scabreuses ou loufoques, montrant un certain embarras ou une bonne dose d'inconscience. Dans l'optique de « *travailler sur le savoir-être et le savoir-faire* » (sic), seraient programmés un « *repérage des acquis linguistiques (...), des rendez-vous de santé appropriés (...), des modules de sensibilisation au don du sang, à la lutte contre les violences sexistes ou sexuelles (...), des leçons de permis de conduire (...), une sensibilisation aux risques domestiques (...), des rencontres sportives ou culturelles* » etc etc. Pour l'instant, rien n'est prévu pour l'apprentissage de la nage avec palmes. Les jeunes peu convaincus par la pertinence de ces activités pourront toujours « *rénover des maisons de jeunes (...), imaginer un cycle d'activités à destination des enfants autistes [les professionnels apprécieront]* » ou encore initier les personnes âgées au numérique. « *Toutes les idées seront bienvenues* » précise sans rire le Premier ministre. Coût de cette bouffonnerie : 2 à 3 milliards par an, pris sur les budgets civils, essentiellement celui de l'Education nationale, jugée incapable d'assurer les « *acquis linguistiques* » ou de faire acquérir les bases du vivre ensemble. En réalité, les incantations habituelles - « *cohésion nationale et sociale... engagement... fraternité* etc » - n'arrivent pas à faire oublier - outre le vide béant du contenu - ce qui reste l'objectif prioritaire de cette période d'enfermement obligatoire : garantir à l'armée le recrutement du personnel dont elle a besoin mais aussi, selon la volonté exprimée par Macron lors de sa campagne électorale, « *inculquer aux jeunes la discipline* ». La discipline confondue avec la soumission, l'intégration avec l'encasernement, l'engagement avec l'infantilisation. Et toujours cette motivation non avouée des professeurs de morale et de civisme : faire porter aux plus jeunes la responsabilité de toutes les obligations morales et civiques dont ils se dispensent eux-mêmes.

En dépit de son côté irrationnel, ce projet « [désuet tant dans la forme que dans le fond](#) », continue d'avancer dans une indifférence assez générale, une indifférence qui vaut complaisance mais qui justifiera, si elle se confirme dans les semaines et les mois qui viennent, le recours à la

désobéissance civile. Un peu lourd à porter, quand même, quand on n'a que 15 ou 16 ans.